

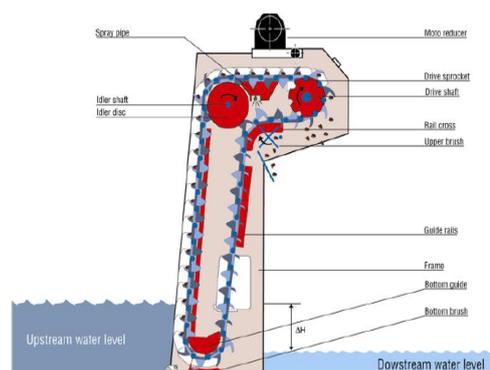
UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE COLLONGES PRÉTRAITEMENT ET LIT BACTÉRIEN

Fonctions du site

Positionnés en lieu et place de l'ancienne station de traitement des eaux usées de Collonges (Lagunage 1992 – 2 000 EH¹), les ouvrages nouvellement construits ont pour fonction de traiter les effluents des territoires de Collonges (Villard, Bourg, Ecorans) et de Farges Asserans. Dotés d'une capacité de 3 300 EH, ils comprennent une première étape de traitement : les prétraitements et le lit bactérien.

- Un dégrilleur automatique de maille 3 mm.
- Un poste de refoulement (PR 1) commun pour l'alimentation du lit bactérien et des filtres du 1^{er} étage équipé de 2 pompes de 90 m³/h.
- Un lit bactérien (procédé d'épuration biologique à cultures fixées) composé d'un dispositif alvéolaire constituant le support des micro-organismes et d'un sprinkler d'alimentation.
- Un local d'exploitation abritant l'armoire de commande, les prétraitements et les ouvrages de régulation.

Les ouvrages ont été mis en service en Novembre 2020.



Coût des travaux : 1 650 000 € HT, financé par la Régie des Eaux Gessiennes, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

Plus d'informations sur www.eaurmc.fr

¹ Équivalent Habitant